

tous laïcs, tous prêtres

Le terme de « laïc » trouve difficilement sa place dans une perspective protestante : l'affirmation théologique du « sacerdoce universel » implique que tous les baptisés sont égaux, qu'ils sont tous laïcs, y compris les pasteurs, qu'ils sont tous prêtres, y compris les laïcs. Chaque activité humaine exercée en Christ relève de la vocation et du service chrétiens, que ce soit les tâches professionnelles et familiales, les engagements socio-politiques, l'exercice d'un ministère particulier dans la communauté ou une fonction dans les instances de gouvernement de l'Eglise. Mais il y a quelquefois loin des principes à la réalité. Malgré les difficultés et les résistances et sous la pression de situations nouvelles (dissémination, manque de pasteurs), une ecclésiologie plus souple et plus diversifiée se met en place ; elle requiert l'existence d'un mouvement laïc fort et bien équipé pour répondre de la foi dans le monde actuel.

Le titre veut souligner d'emblée la spécificité d'une problématique protestante. Il se démarque de la manière dont est d'abord et habituellement défini le laïc : celui qui n'est ni clerc, ni prêtre, ni religieux, ni ordonné. Cette définition négative repose sur une distinction principielle entre clergé et laïcs qui fait partie intégrante du catholicisme. Certes, les seconds sont aussi désignés positivement comme « les chrétiens qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au peuple de Dieu, faits participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part dans l'Eglise et dans le monde la mission de tout le peuple chrétien » (*Lumen gentium*, 31). Mais la théologie catholique précise que la différence entre le ministère du prêtre et le sacerdoce commun des fidèles est « d'essence et non seulement de degré » (*Lumen gentium*, 10).

Pour la théologie protestante, il n'y a pas de différence ontologique entre le pasteur et le croyant baptisé. Les deux font partie du peuple de Dieu de la même manière, même si leurs fonctions ne sont pas identiques. Tel est le sens de la doctrine du *sacerdoce universel de tous les croyants* : c'est le peuple de Dieu en son ensemble et, en son sein, chaque chrétien qui est responsable du « sacerdoce royal » pour Dieu et au service de tous les êtres humains. Cette doctrine a

des fondements bibliques, en particulier la *première épître de Pierre* (2, 4-10). On a souvent souligné — sans toujours en tirer les conséquences pratiques — que le Nouveau Testament n'utilise pas un vocabulaire sacerdotal pour désigner les ministères de l'Eglise et quand il le fait (rarement), il l'applique aux chrétiens eux-mêmes ou au Christ (*épître aux Hébreux*). Il ignore aussi la distinction entre un clergé et des « laïcs », terme qui apparaît pour la première fois dans l'*épître aux Corinthiens* de Clément de Rome (40, 5). On ne trouve dans le Nouveau Testament que le terme global de « *laos* », peuple de Dieu, qui a donné le mot « laïc ». Force est donc de constater que le fait ministériel s'y exprime sans le dualisme postérieur entre « prêtres » et « laïcs », ni la corrélation avec une doctrine élaborée du « sacerdoce »¹.

une égalité fondamentale

C'est au cours de l'année 1520 que Luther devait formuler et défendre la doctrine du sacerdoce universel de tous les baptisés, dans trois textes fondamentaux : *A la noblesse chrétienne de la nation allemande*, *De la captivité babylonienne de l'Eglise*, *Traité de la liberté chrétienne*². Sans entrer dans un long exposé théorique, je crois nécessaire de résumer cette doctrine autour de trois affirmations empruntées à André Gounelle³.

« *Tous les chrétiens sont égaux* » : dans l'Eglise, il n'y a pas deux catégories de croyants, les prêtres disposant de pouvoirs particuliers et d'un statut privilégié et les simples fidèles qui devraient obéir et suivre. Il n'existe ni distinction, ni hiérarchie, nous sommes tous égaux devant Dieu.

« *Nous sommes tous, y compris les pasteurs, des laïcs* » : le protestantisme n'a pas de prêtres ; tous les fidèles appartiennent au même ordre. Le pasteur n'a pas de relations privilégiées avec le sacré, il n'est pas un intermédiaire entre Dieu et les hommes. Le protestantisme se présente en quelque sorte comme une religion laïque, car

1. J. DELORME, « Diversité et unité des ministères d'après le Nouveau Testament », dans *Le ministère et les ministères dans le Nouveau Testament*, Paris, Ed. du Seuil, 1974, p. 312.

2. M. LUTHER, *Œuvres complètes*, t. 2, Genève, Ed. Labor et Fides, 1966, pp. 79-156, 161-260, 275-306.

3. A. GOUNELLE, « Le sacerdoce universel », *L'ami chrétien* 3, mars 1987, pp. 6-7.

il n'a pas de clergé, à proprement parler. Personne n'est revêtu d'une autorité et de pouvoirs sacerdotaux qui le distingueraient des autres fidèles. Cependant chaque chrétien a une responsabilité, une mission sacerdotale envers les autres par son baptême.

Donc « nous sommes tous des prêtres, y compris les laïcs ». Selon Luther, « *Que tout homme qui se reconnaît chrétien soit assuré et sache de lui-même que nous sommes tous également prêtres, c'est-à-dire que nous avons le même pouvoir à l'égard de la parole et de tout sacrement, bien qu'il ne soit permis à personne d'user de ce pouvoir sans le consentement de la communauté* »⁴.

On comprend pourquoi ce n'est qu'avec réticence et faute d'un meilleur mot que j'utiliserai celui de « laïc » qui est impropre et trouve difficilement sa place dans une perspective protestante. Je voudrais montrer comment ces prémisses théologiques se réalisent concrètement dans la vie de nos Eglises locales, se renouvellent au contact de situations inédites et se heurtent à des résistances, à des difficultés et à des questions.

I

le service des chrétiens dans un monde profane

Dès les premières pages de l'Ancien Testament est affirmée la profanité de la terre, radicalement différente de son Créateur. Il y a une désacralisation, une sorte de laïcisation de l'univers : il n'est plus peuplé de dieux et d'idoles, de forces à vénérer et à rendre propices. Le monde est une réalité que l'homme est appelé à dominer, à cultiver, à garder et à nommer. C'est là sa vocation d'image de Dieu dans le monde (Gn 1, 26-28 ; 2, 15-20).

Le Nouveau Testament réexprime ce même message. Le sacerdoce du Christ met fin à la liturgie du Temple, à la nécessité salvifique des sacrifices expiatoires, à la division du peuple entre prêtres et laïcs : « *Le voile du Temple, symbole de la séparation entre le sacré et le profane, se déchire et c'est tout le réel qui devient à la fois sacré et profane, selon qu'il est compris ou non en Christ* »⁵. Le sacrifice du

4. M. LUTHER, *Œuvres complètes, op. cit.*, pp. 251-252.

5. R. BENHAMIAS, *Itinérés* 5, janvier 1982, p. 21.

Christ rend la créature et la création à leur vocation originelle : rendre gloire à leur Créateur (*Soli Deo gloria*).

la place des laïcs est d'abord dans le monde

Ainsi toute activité humaine exercée en Christ relève du ministère et de la vocation. Luther tire toutes les conséquences de cette affirmation du « sacerdoce universel » qui rassemble laïcs et clercs dans un seul et même état chrétien. La même foi peut animer (et c'est ce qui importe) la prière, un ministère dans l'Eglise ou l'activité d'une mère de famille qui accomplit les tâches quotidiennes, grandes ou petites. L'homme n'est pas meilleur chrétien en entrant au couvent qu'en fondant une famille. Les fonctions ecclésiastiques, les œuvres accomplies dans la perspective de l'idéal monastique, perdent leur caractère de perfection particulière tandis que les occupations de la vie journalière et le travail professionnel se voient revalorisés.

La notion de service divin (*Gottesdienst*) vient à la fois rehausser toute fonction (*Amt*), de la plus noble à la plus humble, et l'intégrer comme une vocation (*Beruf*). Une spécificité du protestantisme se manifeste dans la notion de *Beruf*, ainsi que Max Weber l'a montré : deux concepts différents s'y rejoignent, celui de l'appel divin et celui de métier ou de profession, de telle sorte que l'activité professionnelle peut être perçue comme devoir religieux. Celui qui veut plaire à Dieu doit donc avant tout faire son devoir dans la vie civile ; il doit, au mieux de ses moyens, s'acquitter de sa tâche dont il sait qu'elle lui a été confiée par Dieu. Toute ascèse hors du monde devient impossible ; c'est dans le monde que chacun doit accomplir ce que Dieu attend de lui : « *De tout temps, les saints vivent dans le monde de la manière suivante : ils s'occupent de bien des choses domestiques et du domaine temporel, ils gèrent les affaires publiques, ils bâtissent des familles, ils cultivent les champs, font du commerce ou un autre métier* » (Luther) ⁶.

Pas plus que le luthéranisme, le calvinisme ne rejette le monde. Peut-être même plus que lui, il appelle le croyant à s'y engager activement. En effet, tel est le plan de Dieu : personne ne peut s'estimer dispensé de la tâche qu'il a à remplir. Bien loin de se complaire dans la possession de la grâce, dans l'intimité d'un Dieu

6. Cité par M. LIENHARD, « La communion des saints », *Positions luthériennes*, avril-juin 1982.

qui donne son salut sans que rien de notre part ne puisse l'y forcer, le calviniste doit manifester sans relâche dans son activité son état d'instrument choisi par Dieu.

Je vois là une *première caractéristique* de la place des laïcs dans le protestantisme : non pas d'abord dans l'Eglise, mais dans le monde qui est le lieu essentiel de leur vocation et de leur service. Il y a une insistance permanente de la prédication protestante pour inciter les fidèles à vivre un autre rapport avec le monde que celui qui consiste à le fuir, à lui tourner le dos. L'histoire n'est pas une douloureuse nécessité à éviter, mais une réalité à évangéliser et à transformer. L'Eglise, quant à elle, peut être le lieu où s'opère un « retour » des militants, où leurs engagements professionnels, familiaux, culturels, sociaux, politiques, sont confrontés à l'Evangile, où les questions sont partagées, reprises, débattues dans la communauté. Certains reprochent à nos Eglises de ne pas être toujours à la hauteur de l'espérance qu'elles avaient fait naître en eux. Elles leur ont dit : « Engagez-vous dans ce monde pour y vivre pleinement votre vocation de baptisés », et elles sont quelquefois impuissantes à accueillir les questions et les convictions qu'ils rapportent, à se laisser renouveler par elles.

Le Conseil œcuménique des Eglises a depuis longtemps pris au sérieux ce problème de l'engagement des chrétiens dans le monde et de leur ressourcement dans l'Eglise. Persuadé que l'Evangile est porté et vécu principalement par les laïcs présents dans le monde, et pas seulement par les permanents des institutions, il a créé un département dont le travail a été décisif. Son but est de favoriser, de manière simple et accessible, la formation des laïcs, de les « équiper » pour qu'ils jouent pleinement leur rôle, non seulement dans la paroisse — ce qui va de soi —, mais dans leur vie de tous les jours. Le Centre protestant de Villemétrie, né au lendemain de la seconde Guerre mondiale, s'est appuyé sur ce travail pour mettre au point un programme de formation dans la région parisienne dont les bénéficiaires sont encore nombreux.

Si la conviction demeure que le service chrétien s'exerce dans la profanité du monde, dans le concret et l'épaisseur du quotidien, il me semble que nos Eglises portent aujourd'hui davantage le souci du retour des militants, du partage dans la communauté de ce qu'ils vivent dans leur milieu familial, professionnel, associatif et dans leurs engagements. Ce souci se manifeste dans trois domaines où des renouvellements de nos communautés sont en cours.

Des lieux de libre parole

Dans nos paroisses ou sur leurs marges, des lieux se mettent en place sous forme de centres de rencontre et de recherche organisés et structurés ou de groupes plus informels, les uns et les autres enracinés dans la vie de l'Eglise. Les questions de chacun, les sujets brûlants de l'actualité, les grandes interrogations éthiques peuvent y être évoqués et débattus, replacés dans la promesse du Royaume. L'annonce de l'Evangile y est inséparable d'une réflexion sur la culture et la société ; il ne s'agit pas de débats idéologiques ou théologiques abstraits, mais d'une attention portée aux activités et aux préoccupations « laïques » de chacun. Non seulement de tels efforts ne concurrencent pas la vie « traditionnelle » de la communauté, mais ils sont parfois portés et soutenus par elle.

Des réseaux de formation

Dans le sens de l'impulsion du C.O.E. signalée plus haut, on cherche à équiper les croyants en vue de leurs engagements dans le monde : non par une formation théorique et encyclopédique, mais par une catéchèse des adultes qui s'inscrit dans leur vécu et permet un déchiffrage du présent à la lumière de l'Evangile. C'est à la demande de ces laïcs que notre Eglise suscite des lieux de formation afin que les instruments bibliques et théologiques ne restent pas l'apanage de quelques clercs. Les groupes d'études bibliques qui se sont multipliés me paraissent très représentatifs de la demande et de la réponse apportée : il ne s'agit pas d'une démarche scolaire où le clerc, détenteur du savoir, instruirait ceux qui en sont démunis en leur imposant une série d'exposés, mais d'un travail communautaire actif, inventif, que le spécialiste accompagne et dans lequel il intervient ponctuellement pour apporter l'information nécessaire. Ainsi chacun reste maître de sa lecture, celle-ci bénéficiant du savoir exégétique contemporain. Les sciences bibliques ne sont pas là pour dominer, mais pour stimuler et documenter une pratique de lecture accessible à tous et faisant bénéficier chacun d'un maximum d'autonomie. On retrouve une pédagogie semblable dans les groupes de réflexion et de recherche à dominante systématique ou éthique.

Le renouvellement du culte

Centre de la communauté, le culte n'est pas en marge de l'histoire, enclos sacré, temps religieux coupé de la vie des hommes, mais il

rassemble leurs joies et leurs peines pour les offrir à Dieu en louange et en intercession. Ce sont souvent les chrétiens les plus impliqués dans les combats et les tribulations de l'histoire qui soulignent cette spécificité du culte, cette attente d'une autre Parole qui libère et fortifie, d'une prière qui apporte au Seigneur le « bout d'histoire » dont on est l'acteur et le témoin. Le culte a lieu, non parce qu'il y a des ministres ordonnés, mais parce qu'il y a un peuple rassemblé qui prie et se nourrit de la Parole. C'est l'assemblée des croyants qui remplit la fonction spécifique du peuple sacerdotal et royal ; mais cette fonction ne peut être remplie que si le culte est le lieu où l'histoire des hommes rencontre son Seigneur. Dans notre Eglise, ce sont les laïcs militants qui sont porteurs de cette prise de conscience et de cette interpellation. Déjà en 1970, dans un rapport important au Synode national, Gérard Delteil faisait état de recherches et de propositions pour y répondre. Au-delà d'une participation plus active des laïcs au culte (qui existe), la question de fond qu'ils posent concerne le renouvellement de ce culte : *« C'est dans la mesure où il exprimera la louange d'une communauté mieux nourrie de la Parole, diversifiée dans ses tâches, partageant les responsabilités, tendant à une société plus humaine, que le culte retrouvera son horizon prophétique et sa plénitude d'universalité ; car le Ressuscité que la communauté acclame est celui qui vient pour toute la terre »*⁷.

II

des ministères diversifiés au service de la communauté

Il était important de commencer par ce rôle éminent des laïcs comme témoins du Christ dans l'histoire et par les conséquences qui en découlent pour la vie de l'Eglise. Mais ils sont aussi acteurs à l'intérieur de celle-ci, dans son organisation propre. D'après les principes que j'ai rappelés, on peut dire qu'ils occupent toute la place. Certaines Eglises protestantes estiment même que la doctrine du sacerdoce universel interdit de nommer des ministres, de mettre à part des hommes et des femmes pour le service de la communauté ; chaque fidèle doit prendre ses responsabilités. Cette position radicale n'est pas celle de notre Eglise ; nous pensons, certes, que chaque croyant a le

7. **Civilisation nouvelle et rassemblement de la communauté chrétienne**, Actes du Synode national de Dijon, 1970, p. 189.

droit de remplir toutes les fonctions et d'accomplir tous les actes ecclésiastiques (prêcher, baptiser, célébrer la Cène, présider les Conseils d'Eglise...); mais tous n'ont pas forcément les dons, la compétence, la formation, pour le faire. Il faut que certains se préparent en vue de tâches précises : ce sont les ministres. Ils ont reçu vocation du Seigneur et l'Eglise les reconnaît pour exercer en son sein les fonctions nécessaires. Il est clair que le pasteur est encore aujourd'hui au centre de ce dispositif ministériel. Ces dernières années pourtant, sous la pression des laïcs, mais surtout des pasteurs eux-mêmes, cette omniprésence pastorale est remise en cause pour mieux faire apparaître la réalité de l'Évangile.

vers une diversification

Dans les textes votés récemment, l'Eglise réformée de France met l'accent sur la recherche d'une plus grande diversité des ministères, sur la prise en compte d'autres formes de service indispensables à la vie de l'Eglise et sur la reconnaissance de ministères locaux. Certes, le pasteur exerce une fonction particulière et importante, mais il en va de même de l'organiste, du catéchète, du visiteur, du conseiller presbytéral, du trésorier, du prédicateur. Parmi les nombreux champs où s'exercent des ministères locaux, j'en retiens quatre qui me paraissent particulièrement significatifs.

La catéchèse

Cette question est à l'ordre du jour de nos synodes, elle est donc débattue dans les communautés et les conseils locaux. Nous constatons des changements, précisément sur la place des laïcs dans la catéchèse : s'ils participaient (il vaudrait mieux dire *elles*, d'ailleurs) depuis très longtemps avec le pasteur à la catéchèse des enfants de 6-12 ans, celle des adolescents demeurerait souvent un monopole pastoral. Aujourd'hui, dans beaucoup de paroisses, se mettent en place des équipes catéchétiques avec des laïcs : ceux-ci ont un langage, une manière d'aborder les problèmes, plus concrets et plus proches des adolescents ; plus que le pasteur, ils sont porteurs des questions que pose la société contemporaine, des courants d'idées qui la traversent, des interrogations qui surgissent pour le croyant placé au cœur des débats idéologiques et politiques de son temps. Ils ont ainsi des connivences plus évidentes avec les jeunes rencontrés dans le cadre de la catéchèse, lesquels sont d'ailleurs incontestablement plus

attentifs et réceptifs aux témoignages vécus qu'aux énoncés théoriques. Submergés par les paroles et les idéologies, ils sont plus sensibles à l'expérience : je suis frappé de voir à quel point ils ont du mal à entrer dans un discours général, aussi intéressant soit-il, tandis que le témoignage d'un chrétien engagé dans la vie active retient facilement leur attention. Si le pasteur garde son rôle de formateur, notre catéchèse ne peut plus se passer de témoins laïcs.

La prédication

Dans la tradition réformée, c'est le pasteur qui exerce ce ministère, mais il n'en a pas l'exclusivité. Le culte et la Cène peuvent être présidés par des laïcs et le sont effectivement. Le fait que des laïcs assurent ces charges hautement cléricales est un signe de l'égalité de tous les baptisés devant Dieu. Certains le font régulièrement, d'autres occasionnellement, mais toujours de façon stimulante pour la communauté. Le langage du prédicateur laïc est généralement plus accessible, plus spontanément emprunté à la langue de tous. Son propos est nourri de l'histoire quotidienne des hommes dans laquelle il est engagé. De plus, il n'est pas chargé du ministère d'unité que le pasteur doit exercer dans la communauté : certes, il sera attentif, lui aussi, à ne pas choquer ses frères, à ne pas scandaliser les petits, mais il se sentira parfois plus libre de faire entendre une parole qui interpelle et même dérange la communauté. Notre écoute de la Parole est renouvelée par la prédication des laïcs, même si un certain nombre de fidèles persistent à considérer ceux-ci comme des *ersatz* de pasteur. Nous reviendrons sur cette forme de cléralisme latent.

La diaconie

L'apparition de situations nouvelles — ou plus visibles — de précarité et de pauvreté a réveillé la dimension diaconale de nos communautés. Accueil des sans-abri, aide alimentaire, accompagnement des chômeurs, ces divers services sont assurés par les laïcs en lien ou non avec les pouvoirs publics et les associations humanitaires, souvent avec le concours de personnes extérieures à l'Eglise. Des réseaux de solidarité se tissent au nom du Christ qui dépassent largement les frontières ecclésiales et dont les laïcs sont les acteurs efficaces.

L'organisation et la vie matérielle

Jusqu'à ces dernières années, le pasteur concentrait en ses mains une extraordinaire diversité de ministères ; elle était telle qu'il n'avait pas

toujours le temps d'assumer son ministère premier de la Parole et des sacrements. Il s'épuisait souvent en des tâches d'organisation ou d'aménagement matériel qui lui prenaient d'autant plus de temps qu'il n'y était ni formé ni préparé. Consciemment ou non, beaucoup restaient accrochés à cette conception du pasteur « homme à tout faire dans la paroisse ». Nous assistons actuellement à une redistribution des tâches dans ce domaine. Les laïcs constituent un étonnant potentiel de compétences, accompagnées de beaucoup de générosité et de disponibilité. Même si ce n'est pas toujours facile, les pasteurs se laissent convaincre d'abandonner certaines de ces occupations pour qu'elles soient réparties sur un plus grand nombre et entre des personnes souvent plus compétentes qu'eux-mêmes.

redécouverte de l'ecclésiologie réformée

Dans bien d'autres domaines encore, les laïcs prennent une place croissante et il y a aussi d'autres raisons que celles que j'ai évoquées pour expliquer ce phénomène. Aux raisons « positives », qu'il faut avancer en premier lieu pour démasquer tout cléricalisme et contester tout monopole pastoral, s'ajoutent celles qui sont plus « négatives » : d'abord, la dispersion, la dissémination géographique de notre Eglise, faible numériquement ; ensuite, la baisse relative des vocations pastorales dans les années 1970-1980. C'est donc aussi un peu par nécessité que nos Eglises ont fait une plus grande place aux laïcs, pour pallier le manque de ministres.

Quoi qu'il en soit, bonnes ou mauvaises raisons, un autre type d'ecclésiologie s'instaure, plus souple, dont le pasteur n'est plus forcément le centre autour duquel tout s'organise. Des laïcs assument les fonctions nécessaires à la vie de l'Eglise selon leurs compétences, des ministères locaux sont reconnus, des équipes diversifiées sont au travail pour faire face aux besoins. L'originalité de cette ecclésiologie — tout à fait dans la ligne de la Réforme, d'ailleurs, mais vers laquelle nous revenons sous la pression de l'histoire — se caractérise ainsi, me semble-t-il : tel ou tel individu, homme ou femme, prend en un moment et en un lieu précis une tâche déterminée au sein du projet de la communauté locale. Cette tâche ne relève pas de la délégation de pouvoir « par en-haut », sur le modèle pyramidal, mais de la reconnaissance par la communauté d'un don et d'une vocation particulière.

III

un pouvoir partagé

Notre Eglise n'est cependant pas sans instances de pouvoir et les laïcs y ont leur place⁸.

Il faut d'abord contester une idée reçue selon laquelle le protestantisme français serait le berceau de l'esprit démocratique et la doctrine du sacerdoce universel le noyau idéologique d'une tendance historique à la démocratie. Il est vrai que nous avons pu trouver dans cette sorte de mythologie un élément qui permettrait de nous sentir à l'aise dans la France laïque et républicaine. L'affinité entre protestantisme et démocratie, déjà soulignée par Michelet, n'est d'ailleurs pas sans fondement : le pouvoir important des conseils presbytéraux composés de laïcs et du (ou des) pasteur de la paroisse, la parité pasteurs/laïcs dans les conseils et les synodes, le recours au vote pour choisir ses représentants et prendre les décisions dans les diverses instances de gouvernement, la place des laïcs à tous les niveaux de l'Eglise. Ce n'est pourtant pas par attachement aux valeurs démocratiques que les Eglises réformées se sont organisées de cette manière. Il faut distinguer leur gestion du pouvoir et celle de l'Etat libéral moderne⁹. Il y a plus qu'un pas du sacerdoce universel au suffrage universel : celui-ci se comprend comme un droit fondé sur l'égalité et comme l'addition des individualités ; le premier doit se comprendre comme ce à partir de quoi chaque membre de la communauté reçoit vocation.

Henri Mottu résume bien cette position originale : « *L'idée principale est que le pouvoir se négocie sans cesse et toujours à nouveau, non pas entre "la base" et "le sommet", mais dans un échange critique et conflictuel constant entre des membres égaux, différents et complémentaires. Dans ce système, tout est négociable en principe (tandis que dans le système autoritaire, tout ne l'est pas), de sorte*

8. Je serai plus bref sur cet aspect qui a été développé par J.-P. MONSARRAT dans *Lumière et Vie* 180, « Fonction d'un magistère dans l'Eglise », décembre 1986, pp. 55-64.

9. Selon les historiens, le système presbytéro-synodal de l'Eglise réformée de France serait né dans une période de carence du pouvoir royal ; il aurait pour origine le système médiéval de gestion communale resté très vivant. Cf. en particulier J. GARRISSON-ESTEBE, *Les protestants du Midi. 1559-1598*, Ed. Privat.

que le consensus, n'étant jamais donné au départ ou imposé " d'autorité ", doit être sans cesse construit et reconstruit et demeure de ce fait toujours précaire. (...) C'est bien pourquoi le protestantisme (..) peut survivre sans un important appareil de pouvoir »¹⁰.

Ce qui s'est produit lors de la Révocation de l'édit de Nantes en est une bonne illustration. Le pouvoir royal avait sous-estimé la force de résistance populaire et, en particulier, familiale de ce mouvement souple et diversifié. Les protestants, parce qu'ils sont un peuple de laïcs, peuvent vivre leur foi sans Eglise fortement structurée et organisée, en s'appuyant sur de petites communautés dispersées mais solidaires. C'est pourquoi la dissémination à laquelle nous sommes confrontés ne devrait pas être une source d'angoisse, mais un défi auquel nous sommes bien préparés et qui pourrait nous ramener à une conviction essentielle : notre Eglise ne peut témoigner ni fonctionner sans un fort mouvement laïc. Les « ecclésioloies » et les Eglises de maison qui se forment en situation de dispersion sont des signes prometteurs.

Mais là encore, comme pour le service dans le monde et pour les ministères dans la communauté, la survie du protestantisme en tant qu'il propose une gestion originale du pouvoir partagé entre clercs et laïcs dépend de l'affirmation et donc de la formation de cadres laïcs motivés.

IV

difficultés

Je ne voudrais pas brosser un tableau trop flatteur du rôle des laïcs dans notre Eglise. Les difficultés que je vais mentionner attestent que des écarts existent entre la théorie et la pratique, mais aussi entre des pratiques différentes qui coexistent dans nos Eglises. N'ayant aucun goût pour le masochisme (penchant bien protestant !), je ne ferai que noter six difficultés, sans les développer longuement.

Le cléricanisme et le pouvoir des pasteurs

Le pouvoir de la parole (en particulier dans la prédication), le pouvoir effectif que donne le savoir biblique et théologique, le pouvoir de

10. H. MOTTU, « L'autorité dans l'Eglise réformée », *Bulletin du Centre Protestant d'Etudes*, Genève, février 1984, p. 20.

présider les cérémonies religieuses, tout cela confère au pasteur une autorité qui fait de lui encore souvent le centre du dispositif ecclésial. Bien que les synodes soient composés paritairement, les pasteurs y disposent d'un pouvoir important du fait de leur position de permanents de l'organisation ecclésiastique et de leurs compétences théologiques.

Les laïcs ne sont pas toujours bien acceptés par les laïcs eux-mêmes quand ils remplacent le pasteur. On peut même craindre le retour d'un certain cléralisme à cause de la demande actuelle, soulignée par les sociologues, de personnages sacrés. Il est frappant de voir que l'exigence que les baptêmes, les mariages, les enterrements soient « faits » par un pasteur et non par un laïc est plus insistante chez les protestants « périphériques » que chez les fidèles.

Le pouvoir des synodes, conseils et commissions

Les laïcs sont présents dans ces instances, mais le risque est réel qu'ils soient en décalage avec le reste du peuple. Notre mode d'exercice du pouvoir est exigeant : il requiert une bonne circulation de l'information, une écoute attentive, une discussion fraternelle en vue de trouver un consensus.

La place des femmes dans le gouvernement de l'Eglise

Alors qu'elles jouent un rôle déterminant et sont souvent les plus présentes à la base, elles se raréfient au fur et à mesure qu'on passe de l'échelon local au régional, puis au national. Elles constituent une catégorie de laïcs qui a encore à prendre la place qui lui revient à tous les niveaux de la vie de l'Eglise, comme le C. O. E. l'avait compris très tôt.

Les excès de pouvoir des laïcs

Notre système ecclésial qui donne beaucoup de place aux laïcs ne se protège pas toujours des risques d'abus de leur part. Les conseillers presbytéraux élus, qui disposent de pouvoirs importants, sont rééligibles autant de fois qu'ils le souhaitent. Certaines communautés sont parfois paralysées par des notables qui siègent depuis vingt, trente ou quarante ans au conseil local. L'autoritarisme n'épargne pas plus les laïcs que les pasteurs, la différence étant que l'Eglise a finalement plus de pouvoir réel sur ses pasteurs et sur ses ministres que sur les laïcs, lesquels nomment d'ailleurs leur pasteur. A cela,

j'ajoute le point suivant que souligne en sociologue Jean-Paul Willaime : « *Face au pouvoir des pasteurs, les laïcs ne sont pas démunis, loin de là. Ils peuvent tout d'abord "sanctionner" le pasteur en refusant d'honorer de leur présence les activités qu'il offre. (...) Il y a donc incontestablement un pouvoir de la clientèle. (...) Ils peuvent aussi fortement peser par leurs dons en argent. Il ne faut pas oublier que c'est grâce aux dons des fidèles que les Eglises peuvent se payer autant de permanents* »¹¹.

« Faire le pasteur »

Ce travers est lié au cléricisme latent. Le rôle des laïcs ne doit pas consister en une imitation du pasteur, modèle normatif dont il conviendrait de se rapprocher au maximum. Il faut déployer une diversité de ministères et de services en fonction des charismes et des compétences de chacun et non pas constituer une sorte de sous-clergé chargé de seconder le pasteur ou de le remplacer en son absence.

Une Eglise à deux vitesses

L'engagement des laïcs et leur formation en vue de cet engagement risquent d'aboutir à une Eglise à deux vitesses : d'un côté, un protestantisme confessant, militant, formé ; de l'autre, un protestantisme « populaire », en quête de sacré, porteur de demandes parfois ambiguës. Faire place aux laïcs ne doit pas conduire à la constitution d'une élite et à la mise à l'écart de ceux dont le degré de conviction ou d'engagement serait moindre. Notre Eglise, que nous appelons multitudiniste, doit faire place aux uns et aux autres, en sachant que nous-mêmes passons d'une catégorie à l'autre. Des offres diversifiées de formation devraient donner la possibilité à chacun d'avancer selon sa conviction et sa disponibilité. Si beaucoup restent en arrière, c'est peut-être que les propositions ont à être modifiées.

**

Les clercs ne sont pas chargés de répondre de la foi des laïcs à leur place, mais d'équiper le peuple de Dieu dans son ensemble pour qu'il prenne ses responsabilités, tant dans l'Eglise que dans la société.

11. J.-P. WILLAIME, « Pouvoirs dans le protestantisme : de quelques formes de pouvoir dans le champ religieux protestant », *Itinéraires* 5, janvier 1982, pp. 12-13.

Tel est le projet fondamental de la Réforme. L'Eglise est portée par des laïcs convaincus qui, seuls et seules, peuvent faire émerger les vraies questions à la conscience commune. Seuls des croyants aptes à gérer leur foi en adultes — par exemple, en lisant leur Bible de façon indépendante et responsable — seront capables de former l'ossature de nos communautés ; c'est la condition du dynamisme et de la survie de celles-ci. Seuls des laïcs formés à une compréhension lucide, inventive, créatrice, de leurs engagements exerceront ce fameux sacerdoce universel redécouvert par la Réforme.

Je conclus par ces mots de Philip Potter lors de la dernière Assemblée du C. O. E. à Vancouver : « *L'Eglise, c'est le peuple — laos — de Dieu et non pas avant tout le ministère ordonné qui, bien qu'indispensable, constitue moins d'un centième de la maison de pierres vivantes, (...) une communauté de femmes et d'hommes qui assument un ministère commun de témoignage et de service envers le monde* ». Pour cela, il faut « *que nous exorcisions ces hérésies que sont le pouvoir et l'autorité magistérielle dans l'Eglise, et que nous devenions un véritable peuple de prêtres, formé de tous les croyants, et au sein duquel les divers dons et fonctions ne sont pas imposés, mais mutuellement acceptés, qu'il s'agisse de clercs ou de laïcs* »¹².

michel bertrand

12. P. POTTER, *Rassemblés pour la vie*, Ed. C. O. E., Ed. du Centurion, p. 97.